

Fonction publique : fin de la discrimination à l'embauche

L'Association des Directeurs généraux des communautés de France part en bataille pour une égalité de traitement entre les hommes et les femmes dans la fonction publique. Un manifeste vient d'être rédigé afin que le paritarisme ne soit plus relégué au second plan.

Elle va encore prendre tous ses mercredis ! » « Elle va s'éclipser à 17 h pour récupérer ses gosses ! » « Sans parler du congé de maternité ! » Autant de sté-

réotypes que Martine Poirot, Présidente déléguée de l'Association des Directeurs généraux des Communautés de France, croyait sincèrement disparus depuis au moins 30 ans. Jusqu'à ce que, lors d'échanges avec des jeunes encadrantes membres de l'association, on lui prouve le contraire.

« Je me suis rendu compte que les clichés que j'ai connus moi-même il y a 30 ans, alors que je commençais ma carrière de manager, étaient encore de mise de nos jours.

Mes jeunes collègues ont du mal à se positionner dans le top management. Elles souffrent d'un manque de légitimité qui semble naturel. Nous avons décidé d'agir. D'autant que la loi Sauvadet prévoyait que d'ici à 2018 on devait trouver 40 % de femmes dans les emplois d'encadrement supérieur dans les collectivités de plus de 100 000 habitants. Un premier bilan a démontré qu'on en était loin. D'ailleurs, point positif, certains ont reçu des amendes. Dans notre manifeste on demande notamment que ce seuil des 100 000 habitants n'existe plus. Pourquoi se priver de talents ? 60 % de femmes réussissent les concours de la catégorie A, on n'en retrouve que 27 % dans les emplois fonctionnels. » Martine Poirot va encore plus loin en parlant de changement de so-



Martine Poirot, présidente déléguée à l'AGDCF et DGS de la communauté de communes du Bassin de Pompey. Photo ER

ciété : « les femmes elles-mêmes manquent de confiance devant une telle discrimination. Il faut que ça change ! » Des actions seront menées avec des rapprochements

avec le privé, le CNFPT, une interpellation des parlementaires... cela tombe bien car actuellement la réforme de la fonction publique est en plein débat !

Les engagements du manifeste

Aller au-delà de la loi, lutter contre la discrimination à l'embauche, permettre une bonne articulation de la vie professionnelle et de l'exercice de la parentalité (par exemple inciter les hommes à partager le congé parental) parrainer ou marrainer des jeunes embauchées pour les aider à s'affirmer et se valoriser.